

PARIS LE 26 NOVEMBRE 2018

## Modalités de reprise de la dette de SNCF Réseau

*Conformément aux annonces du Premier ministre le 25 mai 2018, la réforme du système ferroviaire donnera lieu à une reprise par l'Etat de 35 milliards d'euros de dette de SNCF Réseau, dont 25 milliards d'euros en 2020 et 10 milliards d'euros supplémentaires en 2022, en vue d'assainir substantiellement la structure financière de l'entreprise, conjuguée à l'amélioration des performances opérationnelles de la SNCF.*

*Dans un communiqué de presse daté du 26 novembre 2018, le Ministère de l'Economie et des Finances, via l'Agence France Trésor, a indiqué que « cette reprise de dette consistera à mettre en place un mécanisme de prêts miroirs identiques entre SNCF Réseau et la Caisse de la Dette Publique (CDP), à la suite de quoi l'Etat, dès que le Parlement en aura donné l'autorisation en loi de finances, se substituera à SNCF Réseau comme débiteur de la CDP, allégeant l'entreprise de la dette correspondante ».*

*L'Agence France Trésor ajoute que « la mise en place de ce mécanisme permettra de lisser sur une longue période l'impact de la reprise de dette sur le besoin de financement de l'Etat, tout en restaurant la soutenabilité financière de SNCF Réseau. Elle préservera pleinement l'égalité de traitement des créanciers obligataires de l'entreprise. »*

### **Contacts :**

[SNCF.RESEAU.INVESTISSEURS@reseau.sncf.fr](mailto:SNCF.RESEAU.INVESTISSEURS@reseau.sncf.fr)

Nicolas Marchessaux, Responsable Marchés de Capitaux et Dérivés

[nicolas.marchessaux@reseau.sncf.fr](mailto:nicolas.marchessaux@reseau.sncf.fr)

01 45 19 28 54

### **Présentation SNCF Réseau**

Au sein du groupe SNCF, l'un des premiers groupes mondiaux de mobilité et de logistique, SNCF Réseau gère, maintient, développe et commercialise les services offerts par le Réseau Ferré National. Il est le garant de la sécurité et de la performance de plus de 30 000 km de lignes, dont 2 600 km de Lignes à Grande Vitesse. Il est le garant de l'accès au réseau et aux infrastructures de services pour ses 38 clients dans des conditions transparentes et non discriminatoires : 26 entreprises ferroviaires circulent sur le réseau et 12 autres entreprises, appelées candidats autorisés (opérateurs de transport combiné, ports, etc.), commandent des sillons qu'elles confient ensuite à l'entreprise ferroviaire de leur choix. Deuxième investisseur public français, comptant 55 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 6,5 milliards d'euros en 2017.